

Accréditations

Qui peut demander une accréditation
Professionnels/Presse ?

- **Les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel** : distributeur, exploitant, diffuseur, vendeurs internationaux, producteur de longs métrages et/ou de documentaires, programmateur de festivals en lien avec le cinéma américain

Une photo d'identité au format jpg et un justificatif professionnel seront requis.

- **Les journalistes** : télévision, radio, internet, presse écrite

Une photo d'identité au format jpg, une copie de la carte de presse, avec une lettre du rédacteur en chef, une copie des éventuels articles parus et le détail de ce qui est envisagé en couverture médiatique seront requis.

- **Les photographes**

Une photo d'identité au format jpg, une lettre du rédacteur en chef de l'agence ou du support avec d'éventuelles photos parues dans la presse seront requis.

Comment procéder ?

Les demandes d'accréditation pour la 46^e édition du Festival du cinéma américain de Deauville, qui se tiendra du 4 au 13 septembre 2020 doivent être effectuées **en ligne à partir du 6 juillet 2020**,

> JE M'ACCRÉDITE

Les justificatifs professionnels demandés ci-dessus devront être joints à la demande.

Après l'envoi du formulaire de demande en ligne, le demandeur est tenu informé du statut de sa demande par un email envoyé à l'adresse qu'il aura renseignée.

Date limite et règlement de l'accréditation

Les demandes d'accréditation professionnels/presse doivent être effectuées **avant le 22 août 2020** et pourront être délivrées dans la limite des quotas disponibles. Les accréditations professionnels/presse sont payantes, au tarif de 30€ par accréditation (50€ pour une accréditation hors délai, après le 21 août).

Lorsqu'une demande est validée, le demandeur reçoit un email lui notifiant la validation de son accréditation, et l'invitant à régler son accréditation en ligne.

Si la demande n'est pas acceptée, le demandeur sera invité à se connecter sur le site internet pour l'achat d'un Pass Festival ou d'un Pass Journée :

> **BILLETTERIE**

Retrait des accréditations

Si la demande est validée, l'accréditation pourra être retirée sur place à Deauville à partir du **vendredi 4 septembre 2020** aux banques d'accueil Accréditations :

Bureaux du Festival et Accueil Accréditations

Centre International de Deauville
1 avenue Lucien Barrière - 14800 Deauville

Horaires d'ouverture :

- **Vendredi 4 septembre 2020 de 15h00 à 19h ***
- **Du samedi 5 septembre au dimanche 13 septembre 2019 de 10h à 19h ***

** Maximum 30 mn avant le début de la séance souhaitée*

Merci de vous munir d'une pièce d'identité pour le retrait de votre accréditation.

Comment utiliser son accréditation ?

L'accréditation est **personnelle, nominative et non cessible**. Elle donne accès aux différents lieux de projection du Festival (C.I.D, Cinéma du Casino & Morny Club), à toutes les séances dans la limite des places disponibles, sur simple présentation de l'accréditation et pendant **toute la durée du Festival**.

Accès aux séances ★

Les détenteurs d'une accréditation professionnels/presse ont la possibilité d'acquérir des cartes d'accès aux séances ★ programmées en soirée au C.I.D., au tarif de 15€ par séance.

Achat et retrait le jour même, avant 19h, à la billetterie du Festival.

L'accès aux séances ★ sans carte d'accès reste possible sans aucune garantie et dans la limite des places disponibles, pour les détenteurs d'accréditations professionnels/presse. Accès : **Accès BLEU | boulevard Cornuché - face au Casino**, sur présentation de l'accréditation.